DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 14 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 5 avril 2022, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Thierry MARCO DETCHART, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Excusé représenté : Claude MERDY a donné pouvoir à Jean Paul BAREIGTS.

Absente excusée : Delphine LESCASTEREYRES.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : Aménagement d'une aire de stationnement

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour résoudre les problèmes de stationnement à proximité de l'école, il est envisagé d'aménager une aire de stationnement à l'Est du pôle communal (école, terrain de sports, Maison pour Tous).

Il ajoute qu'à sa demande l'entreprise COLAS a évalué ces travaux à 109 516,50 € HT.

Le Maire précise que le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques est susceptible d'accorder une subvention pour le financement de cette opération.

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver ce projet,
- de solliciter du Département l'octroi d'une subvention pour le financement de cette opération.

PRÉCISE

que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

AUTORISE

le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré à GUICHE, le 14 avril 2022

Le Maire,

Jean Yves BUSSIRON